

**Zeitschrift:** Heimatschutz = Patrimoine

**Herausgeber:** Schweizer Heimatschutz

**Band:** 48 (1953)

**Heft:** 1

**Nachruf:** Marguerite Burnat-Provins : Fondatrice de la Ligue pour la Beauté

**Autor:** Naef, Henri

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Wer würde vermuten, daß die junge Frau südländischen Gepräges, die uns mit ihren dunklen Augen fragend anschaut, eine der Gründerinnen des Schweizer Heimatschutzes gewesen ist? Französin von Geburt, kam die Malerin und Schriftstellerin Marguerite Burnat-Provins in jungen Jahren an den Genfersee, sah die wilde, von Fremdenverkehr und Protzgeist angetriebene Bauerei der Jahrhundertwende, wurde von Empörung und Jammer über das zugrunde gehende Bild der klassischen Schweizer Landschaften erfaßt und gründete kurz entschlossen eine »Liga für die Schönheit«, durch die sie mit den deutschschweizerischen Vorkämpfern für den Heimatschutzgedanken Verbindung fand und gemeinsam mit ihnen im Jahre 1905 den Schweizer Heimatschutz ins Leben rief. Frau Burnat, die durch Heirat Schweizerin geworden war, wurde die erste und bis jetzt leider letzte Frau, die im Zentralvorstand Sitz und Stimme erhielt. Dr. Henri Naef flicht der eigenartigen, hochverdienten Frau einen Kranz der Erinnerung, an dem auch die Leser deutscher Zunge sich erbauen sollten.

## Marguerite Burnat-Provins

Fondatrice de la Ligue pour la Beauté  
Membre fondateur du Heimatschutz suisse  
(1872—1952)<sup>1</sup>

Naguère, un admirateur, Henri Malo, ne voulut d'autre titre à sa monographie que ce nom

*Marguerite Burnat-Provins,*

artiste que, dans son fameux « Dictionnaire critique des peintres et sculpteurs », E. Bénézit s'empresse de mentionner.

Envers la femme d'élite qui fut Suisse par mariage, et doublement, Vaudoise d'abord, puis Valaisanne, notre terre serait-elle ingrate? Nul n'en éprouverait davantage l'affront que les lecteurs de cette revue joints au Comité d'une ligue qui lui doit l'existence.

« Née à Douai<sup>2</sup>, fille d'un magistrat distingué de cette ville, et Flamande par sa mère, Marguerite Provins se rendit de bonne heure à Paris pour y travailler chez Julian sous la direction du peintre Benjamin Constant », membre de l'Institut. Inspiré par sa grâce juvénile, le maître fit un portrait sensationnel, aujourd'hui à New-York, et connu bientôt sous l'appellation très « fin de siècle », due aux yeux du modèle: « Les diamants noirs ». Élève aussi de Jean-Paul Laurens, la jeune artiste se vit placée auprès de ses maîtres, à l'Exposition universelle de Paris, en 1900, parmi les élus destinés à représenter l'Ecole française contemporaine.

<sup>1</sup> Nous tenons à remercier l'épouse d'un de nos chefs les plus énergiques, Madame Ernest Bovet, de nous avoir annoncé un décès dont nous n'avions pas connaissance, et de nous avoir confié les notes recueillies à propos de son amie. A ce témoignage, nous associons celui de M. Michel Monnier, l'actif sociétaire de notre section genevoise, qui évoqua la mémoire de la défunte en séance de l'Art public, le 5 décembre 1952. (Rédaction.)

<sup>2</sup> Non pas à Arras, comme le déclarait Bénézit (renseignement de Mme Bovet). Arras pourtant accueillit son enfance; son père, auquel elle voua son admiration, y devint bâtonnier de l'ordre des avocats.

Peu après, Marguerite liait son sort à l'architecte vaudois dont elle garda le nom<sup>3</sup>, et fixait sa résidence à La Tour-de-Peilz, sur le rivage du Léman. A son pays d'adoption (elle y vécut quinze années), la jeune femme se donna d'un seul élan. A Vevey, à Genève aussi, elle enseigne l'histoire de l'art, se fait conférencière. Enivrée par les paysages valaisans dont elle était si proche, le coloris n'y suffisant plus, elle obéit à sa vocation littéraire. Un brillant écrivain était né que les deux Philippe, Godet et Monnier, distinguèrent d'emblée quand parurent en 1903, chez Säuberlin & Pfeiffer, à Vevey, les *Petits tableaux valaisans*. Ils ouvraient la série des *Heures d'automne*, des *Chansons rustiques*, du *Chant du Verdier* et surtout du *Livre pour toi*.

Le romantisme, mot protéique dont on ne saura jamais dénombrer les métamorphoses, n'a guère trouvé, pour l'époque, d'interprète plus ardent. Il a provisoirement perdu ses échos; il les retrouvera quelque jour, soyons-en sûrs.

« Le thym se met en frais pour parfumer les pierres », écrivait-elle. « Bientôt les fruits de l'épine-vinette éclateront, et les bardanes gonfleront leur tête à la belle chevelure coiffée en brosse. Tout ceci est-il si peu? Comptons aussi les trésors des reflets qui nagent sur le petit lac, les aunes de moire que le vent broche luxueusement... » Mais voici, l'orage de la nuit vient de couper un saule par le milieu: « Sur les feuilles désolées glisse une froideur d'argent et tout est pareil à ce que tout était hier: mais pour moi, je me sens fléchir; la blessure de l'arbre me fait mal et la plainte de l'hamadryade me poursuit<sup>4</sup>. »

Ainsi gémissait l'auteur dans le Tyrol italien et dans l'Engadine; à plus forte raison souffrira-t-il des laideurs dont s'affligeaient nos pères.

« La Suisse s'enlaidit par tout ce qu'elle détruit et par beaucoup de choses nouvelles qu'elle édifie, par le mépris, l'oubli, l'ignorance de son passé, par l'esprit de lucre de ceux qui l'exploitent », s'écriait Georges Wagnière en 1904<sup>5</sup>. L'on édifiait alors les palaces que l'on s'emploie à démolir aujourd'hui. Alphonse Daudet conduisait Tartarin sur les Alpes, et la gloire n'allait pas au Righi. Ruskin avait déploré ce que par vergogne nous appellerons nos erreurs; le *Times* maintenant avertissait les hôteliers que « l'immense majorité des Anglais déteste la multiplication des funiculaires et n'ont aucun plaisir à être transportés, comme des bagages, au sommet des pics neigeux ».

Or, le 17 mars 1905, un article intitulé *Les cancers* paraissait dans la *Gazette de Lausanne*. Il était signé Marguerite Burnat-Provins<sup>6</sup>. D'un coup de bistouri, elle perçait l'abcès. L'opération valut au chirurgien des félicitations innombrables. Il ne perdit pas un instant. Par le même journal, il lança « l'idée d'une Ligue pour la beauté » et, le 15 avril, adressait une circulaire à ses premiers adeptes. Un Comité général se constitua, le 1er juillet, à Berne, sous les auspices du Président de la Confédération, Marc Ruchet; la « Ligue pour la conservation de la Suisse pittoresque »<sup>7</sup> — en allemand « Heimatschutz » — sortait des limbes, tandis qu'à l'aula de l'université, deux conférenciers montaient en chaire. Au professeur Philippe Godet était dévolu le thème principal: « Beauté et Patrie »<sup>8</sup>.

La levée de boucliers eut à l'étranger un retentissement inattendu. Le 22 novembre de cette même année 1905, sous la présidence de Sir Martin Conway,

<sup>3</sup> Adolphe Burnat, architecte distingué, fut jusqu'à sa mort un membre fidèle de l'Art public au canton de Vaud.

<sup>4</sup> « L'arbre blessé », dans *La Servante*, Ollendorf, Paris, 1910. — Faut-il préciser que ces quelques titres, cités au hasard, n'ont aucune prétention bibliographique? Notons encore *La Fenêtre ouverte sur la Vallée*, *Poèmes de la Boule de Verre*, *Poèmes troubles*, *Un cœur sauvage* (roman).

<sup>5</sup> Cf. Georges de Montenach, *Pour le visage aimé de la patrie*, p. 450.

<sup>6</sup> Pierre Grellet, *Reflets de cent cinquante années; la Gazette de Lausanne de 1798 à 1948*, p. 161.

<sup>7</sup> Le nom de « Ligue pour la Beauté » se perpétua simultanément plusieurs années encore.

<sup>8</sup> La conférence parut dans le *Bulletin* de juillet et août 1906, p. 17 et 25. M. Glutz-Graff traita des « Naturdenkmäler ».

« The English Branch of the League for the Preservation of Swiss Scenery » prenait forme, et Marguerite Burnat-Provins put annoncer que, par l'entremise du poète Jean Lahor, la Société française pour la Protection des Sites faisait alliance morale avec la Ligue helvétique. La fondatrice gagnait au mouvement des adhésions par centaines et siégea naturellement au Comité central dont la présidence échut à un Bâlois bilingue, le conseiller d'Etat Burckhardt-Finsler. Du peloton, le professeur Paul Ganz est, à l'heure présente, l'ultime survivant.

Pour la conquête de l'opinion, un périodique devenait nécessaire. Un projet fut élaboré qui se répandit à plus de 7000 exemplaires. Le président disait en allemand *Was wir wollen*, et Marguerite Burnat-Provins y exposait en français le *But de la ligue*.

Le style est rapide, précis, très simple, comme il sied. Il nous touche encore car, à cinquante ans de distance, nous en sommes aux mêmes avés. Écoutons-les, non sans humilité:

« La conservation de la Suisse pittoresque correspond, pour le pays, à un intérêt général et supérieur, car une grande partie de sa richesse est tirée de ses avantages naturels. Il n'est pas besoin d'une culture étendue pour comprendre que les monuments anciens, les travaux d'art de tous genres, les arbres séculaires, les beaux paysages à l'état de nature sont, par ce qu'ils suggèrent, plus doux à contempler que les usines, les poteaux, et les chemins de fer. Que, si ceux-ci sont nécessaires, ceux-là le sont tout autant. Ce n'est pas spécialement une idée d'artiste que nous énonçons, mais on est toujours artiste au moment où l'on ressent profondément l'impression provoquée par une belle chose. Ce genre d'émotion est nécessaire à l'homme. C'est le pain de son âme.

Notre prétention ne va pas à l'encontre d'un progrès qui a ses droits. Nous nous bornons à ne pas reconnaître celui de tout dévaster. On peut faire ce qu'on veut dans une plaine inculte et sauvage; *dans un pays comme la Suisse, le respect s'impose*, et le progrès qu'il faut accepter doit mettre plus de pudeur dans ses manifestations. Nous ne voulons pas entreprendre une lutte chimérique; le bon sens reste avec nous. Ce que nous voulons, c'est l'entente par la persuasion, en admettant qu'il n'y a pas au monde que l'argent. Le commerce, l'industrie, les forces reconnues d'un Etat ne doivent pas voir dans le culte de l'art et de la beauté, dans *l'esthétique, qui peut s'étendre à tout*, des ennemis, mais des puissances égales, des facteurs de renommée et de prospérité.

Tâchons donc d'amener la concordance du beau avec l'utile, qui soit vraiment *utile*. Et nous insistons sur le *vraiment utile*, car on pourrait démontrer que tout ce qui a été sacrifié au nom du progrès ne l'a pas toujours été à profit. *Ce n'est pas impunément qu'on insulte à la nature éternelle, à l'art consolateur; qu'on ampute les traditions, qu'on renie les coutumes en refoulant l'âme antique; un pays ne peut sortir de cette triste besogne que moralement dégradé.*

Enfin voici résumés les principes posés: Notre but bien défini est donc

- « d'inspirer le respect des beautés naturelles et artistiques du pays;
  - de demander aux constructeurs d'envisager, à côté de leurs intérêts que nous respectons, les concessions que la nature et l'esthétique exigent;
  - de nous opposer au vandalisme;
  - de ramener l'ancien souffle qui faisait presque de chaque paysan un artiste, afin de conserver le caractère national à tout ce qui n'a pas encore été atteint.
- Enfin, notre objectif principal est d'obtenir une loi protectrice. »

« Ces projets, disait pour terminer l'initiatrice, ont devant eux l'avenir. » Certes!

Le 15 mai 1906, dans le numéro 1 du *Bulletin*<sup>9</sup>, elle traite des quais de rivages et renseigne le public sur « la campagne en faveur de la Suisse pittoresque dans la Suisse française ». Elle prend aussi parti pour éviter toute déprédation au cimetière lausannois de Montoie. Nouveau succès. La pétition se couvre de 2000 signatures. Le 20 août, l'ardente Vaudoise est en mesure d'annoncer au Conseil de direction, à Zurich, « la formation prochaine d'une section dans la Suisse romande ».

<sup>9</sup> Pour la feuille de propagande hors série, Mme Burnat avait rédigé les articles sur *La pierre des Marelles* et *Le Tilleul d'Hermance*.

Elle devait inspirer, sans doute, le concours d'architecture qu'organisa son mari en 1908<sup>10</sup>; pourtant, à des raisons personnelles, Marguerite Burnat-Provins quitte la scène où elle fut la première à monter. Elle ne se sentait vivre que dans le silence de la solitude intérieure. L'art créateur était sa raison d'être; elle y revint. Relevant le goût douteux des « ouvrages de dames » qui sévissaient alors, elle dessina des modèles, fit de la céramique. Portraitiste et paysagiste, se servant de l'huile et du pastel<sup>11</sup>, elle chercha, et le trouva, un accord esthétique par le livre. Les vignettes de ses *Chansons rustiques*, inspirées par l'ornementation valaisanne, avaient saisi le chroniqueur du *Bulletin*. Il y voyait un moyen de vivifier les métiers indigènes<sup>12</sup>. De nos papiers officiels, les fameuses initiales M. B.-P. disparaissent, mais l'artiste ne trahit pas son destin. Et je ne sais rien de plus proche encore que certains frontispices en noir et blanc ou que telle composition en trois couleurs qui orne la couverture de *La Servante*.

Les circonstances éloignèrent de nous celle qui nous voulut du bien. Elle habitera à Paris, séjournera au Maroc. Née dans le Nord de la France, elle mourut dans le Midi sans cesser cependant d'être Suisse. Encadrée de noir, une carte l'annonce:

Madame Paul de Kalbermatten  
née Marguerite Provins  
en littérature Marguerite Burnat-Provins  
chevalier de la Légion d'Honneur  
est décédée à Grasse le 20 novembre 1952  
dans sa 81<sup>me</sup> année.

La fondatrice de notre ligue repose au cimetière de St Jacques-de-Grasse, dans le département des Alpes Maritimes. Que Monsieur de Kalbermatten daigne accepter pour elle l'hommage que, de son vivant, nous n'avons pas pu lui rendre.

Cette Française par le sang nous a donné son cœur. Elle nous adjura la première à conserver de nos races le « caractère »; elle prononça ces mots qui sont un ordre: « Dans un pays comme la Suisse, le respect s'impose. »

Au tableau d'honneur helvétique figure désormais le nom de Marguerite Burnat-Provins.

*Henri Naef.*

<sup>10</sup> *Bulletin* de 1908, p. 8.

<sup>11</sup> Un grand nombre de ses œuvres visionnaires se trouvent dans des collections particulières de Suisse romande. Par quelque huit cents dessins, elle exprima dès 1914 l'horreur hallucinante de la guerre. Voir l'article biographique d'Alville dans le *Mouvement féministe* du début de 1953.

<sup>12</sup> C. A. Loosli (*Notre littérature*, dans *Bulletin* du 1<sup>er</sup> décembre 1906) signale aussi les ouvrages de Guillaume Fatio (*Ouvrons les yeux!*), de Georges de Montenach (*La fleur et la ville*), d'Henry Correvon (*Nos arbres*), d'Henri Baudin (*L'enseigne et l'affiche*).